

Les risques de l'après déconfinement...

Article rédigé par *Sputnik news*, le 28 avril 2021

Source [Sputnik news] Alors qu'un relâchement des mesures sanitaires est attendu prochainement, la crainte d'un phénomène de «décompensation», avec son lot d'excès et de violences, est agitée par une partie de l'exécutif. Légitime? Pas pour le policier Michel Thooris, qui rappelle cependant au micro de Sputnik que tous les étés sont tendus pour ses collègues.

Après la crise sanitaire, le retour des années folles ?

Même drapés dans un manteau de précautions, plusieurs membres du gouvernement évoquent depuis plusieurs jours une levée progressive des restrictions visant à lutter contre le Covid-19. Invité de *LCI* ce 26 avril, Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, a confirmé que les restrictions de déplacement en France «doivent être levées» le 3 mai. Un choix qui signifie la fin de la limite des 10 kilomètres et la permission de déplacement entre régions. Quant à Emmanuel Macron, [il a évoqué un possible décalage du couvre-feu](#), alors qu'il était en visite dans une école de Seine-et-Marne.

Concernant les très attendues reprises d'activité, la «première étape» se fera «à la mi-mai avec la réouverture de certains lieux qui ont été fermés, que les Français vont pouvoir retrouver», a également précisé Gabriel Attal. Certains commerces, lieux culturels et terrasses devraient donc pouvoir prochainement lever le rideau. Il faut dire qu'Emmanuel Macron n'avait pas voulu trop en demander aux Français le 13 avril: «mes chers compatriotes, nous aurons des jours meilleurs et nous retrouverons les jours heureux. J'en ai la conviction.»

L'euphorie vire même au lyrisme pour certaines personnalités qui gravitent autour du locataire de l'Élysée. Comme le signale *France Inter* ce 26 avril, «autour d'Emmanuel Macron, ils sont nombreux à imaginer une “Movida” à la française.» «Une période d'effervescence créatrice, d'insouciance, comme celle qu'avait connue l'Espagne à la mort de Franco», ajoute le média.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)